Association **G**énérale des
Etudiants de l'école **Poly**technique
fédérale de Lausanne

Email : comite@agepoly.ch
Web : www.agepoly.ch

Lausanne, le 23 avril 2020

Communiqué de presse concernant la position de l'AGEPoly vis à vis du déplacement de la session d'examens à l'EPFL

L'Association Générale des Étudiants de l'EPFL (AGEPoly) a répondu aujourd'hui à la "Consultation sur la réorganisation du semestre de printemps 2020 et la tenue des examens"[1]. Cette nouvelle directive déplacerait la session d'examen de juin à août et ferait passer sa durée de 3 à 4 semaines. De plus, la période dédiée aux révisions passerait de 2 à 6 semaines, portant la durée totale de la période d'examens de 5 à 10 semaines.

L'AGEPoly, bien qu'elle ne souhaite pas entrer en matière sur la pertinence du déplacement de la session d'examen, est déçue du contenu de cette directive, notamment vis-à-vis des mesures de soutien, d'accompagnement et de flexibilité proposées. L'AGEPoly regrette la faible prise en considération des recommandations qu'elle avait proposées lors d'une réunion avec la présidence de l'École le 6 avril dernier[2]. Ces recommandations, qui mettaient en avant des solutions à des problèmes académiques déjà proposées ailleurs, ainsi que des mesures en faveur du bien-être des étudiantes et étudiants, se basent de plus sur un sondage ayant reçu plus de 3'000 réponses d'étudiantes et étudiants de l'EPFL.

L'AGEPoly tient tout d'abord à manifester son incompréhension face à la décision de l'EPFL de continuer à comptabiliser les échecs aux examens. Même son École soeur, l'ETH Zürich, a pris la décision inverse, à l'instar des universités de Lausanne, Neuchâtel, Genève et Berne, ainsi que de nombreuses autres institutions ; pourtant, l'EPFL n'a pas jugé nécessaire de donner d'argument permettant de justifier ce choix. La non-comptabilisation des échecs est pourtant une mesure d'accompagnement nécessaire pour les étudiantes et étudiants qui n'ont pu bénéficier de conditions de travail correctes durant les périodes de distanciation sociale et de fermeture de l'École. Une telle mesure ne mettrait en aucun cas en danger la qualité ou la réputation des études à l'EPFL, tout en permettant d'aider les étudiantes et étudiants ayant eu le plus de difficultés lors de cette période complexe.

L'AGEPoly se trouve également déconcertée par l'absence de flexibilité des mesures proposées pour les étudiantes et étudiants mobilisés par l'armée ou par la protection civile. Il semble pourtant fondamental que l'École prévoie des aménagements adéquats afin que leur travail au service de la Suisse n'ait aucun impact négatif sur leurs études. L'EPFL doit ainsi éviter que ces personnes subissent un allongement de leur études. Au-delà de ces situations particulières, l'AGEPoly note également une absence d'aménagements pour les étudiantes et étudiants devant effectuer un stage,

[1] https://go.epfl.ch/PP-AGEPoly-Covid19
[2] https://go.epfl.ch/agepoly-direction-covid

Association **G**énérale des **E**tudiants de l'Ecole
Polytechnique Fédérale de Lausanne

comite@agepoly.ch
www.agepoly.ch

un échange académique ou devant travailler ; notamment pour les cas dans lesquels les contrats ou accords sont déjà signés.

Enfin, la directive mise en consultation mentionne qu'aucune adaptation du niveau des examens n'aura lieu. Cela n'est pas adapté : la fermeture de l'École et les diverses mesures de distanciation sociale ont eu des effets très négatifs sur les conditions de travail, la motivation et le rythme de vie des étudiantes et étudiants, comme le démontre le sondage réalisé par l'AGEPoly.

L'AGEPoly demande donc à l'EPFL de revoir ses mesures afin de mieux prendre en considération les difficultés et les besoins des étudiantes et étudiants, tant au niveau académique qu'au niveau de leur santé mentale. Entre autres, l'Association Générale des Étudiants de l'EPFL demande :

- la non-comptabilisation des échecs aux examens et le rallongement d'un an de la durée limite des études ;
- la mise en place d'une politique cohérente et juste pour les personnes particulièrement affectées par le changement calendaire des examens (mobilisation, stages, échanges…) ;
- une adaptation exceptionnelle des attentes et du niveau des examens, pour répondre à une situation exceptionnelle ayant conduit à une baisse temporaire de la qualité de l'éducation ;
- l'établissement d'une aide financière facilement accessible dont la politique d'octroi serait transparente et activement communiquée aux étudiantes et étudiants ;
- revoir le calendrier du mois de septembre 2020 afin de bénéficier de plus de deux semaines de repos entre la fin des examens et la rentrée.

La liste exhaustive des revendications se trouve en annexe de ce document et sur le site internet de l'AGEPoly[3].

L'AGEPoly se réjouit que les résultats des examens du cycle de Mise à Niveau ne soient pas déterminants pour donner aux étudiantes et étudiants la possibilité de poursuivre leur cursus. Cette mesure devrait toutefois être étendue au Cours de Mathématiques Spéciales, dont les étudiantes et les étudiants ne bénéficient pas de seconde tentative aux examens.

Restant ouverte à de nouvelles discussions avec la présidence de l'École, l'AGEPoly demande à celle-ci de s'intéresser et d'aider davantage à la résolution des problèmes touchant les étudiantes et étudiants. Nous sommes confiants sur le fait que des solutions efficaces pourront être développées en renforçant le dialogue entre l'AGEPoly et la direction de l'EPFL.

Le Comité de Direction de l'AGEPoly

Contact : Nicolò Ferrari, Vice-président, comite@agepoly.ch, +41 78 675 00 98

[3] https://go.epfl.ch/AGEPolyRapportSondageCovid19